

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - SYMEVAD (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20000720100037

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE HENIN BEAUMONT

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	27
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	31
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	35
A10.3 - Opérations liées aux cessions	37
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	38
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	39
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	43

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Actions de formation des élus	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	48
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	49
C3.6 - Identification des flux croisés	51
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	52

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 62321	SYMEVAD PRINCIPAL	CA 2023
----------------------------	------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	321 652
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	96,87 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	13,10 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	85,55 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	61,57 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	35 850 612,28	G	36 632 894,78
	Section d'investissement	B	5 771 904,07	H	5 281 112,99

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 064 662,77 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 738 543,03 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	41 622 516,35	= G+H+I+J	45 717 213,57

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 123 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 123 000,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	35 850 612,28	= G+I+K	38 697 557,55
	Section d'investissement	= B+D+F	6 894 904,07	= H+J+L	7 019 656,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	42 745 516,35	= G+H+I+J+K+L	45 717 213,57

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 123 000,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	172 000,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	951 000,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	31 429 540,20	28 932 130,94	1 039 988,34	0,00	1 457 420,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 215 704,20	1 189 218,49	0,00	0,00	26 485,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	107 203,00	102 536,31	0,00	0,00	4 666,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		32 752 447,40	30 223 885,74	1 039 988,34	0,00	1 488 573,32
66	Charges financières	1 302 982,69	931 643,01	78 396,96	0,00	292 942,72
67	Charges exceptionnelles	184 000,00	12 000,00	9 000,00	0,00	163 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	700,00	279,49			420,51
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 240 130,09	31 167 808,24	1 127 385,30	0,00	1 944 936,55
023	Virement à la section d'investissement (2)	85 256,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 278 407,11	3 555 418,74			-277 011,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 363 663,11	3 555 418,74			-191 755,63
TOTAL		37 603 793,20	34 723 226,98	1 127 385,30	0,00	1 753 180,92
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	125,40	0,00	0,00	-125,40
70	Produits services, domaine et ventes div	4 000,00	5 225,00	0,00	0,00	-1 225,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	30 661 829,68	29 669 740,80	1 230 000,00	0,00	-237 911,12
75	Autres produits de gestion courante	4 357 014,24	3 648 109,57	1 078 557,28	0,00	-369 652,61
Total des recettes de gestion courante		35 022 843,92	33 323 200,77	2 308 557,28	0,00	-608 914,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	487 825,59	0,00	0,00	-487 825,59
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		35 022 843,92	33 811 026,36	2 308 557,28	0,00	-1 096 739,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	516 286,51	513 311,14			2 975,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		516 286,51	513 311,14			2 975,37
TOTAL		35 539 130,43	34 324 337,50	2 308 557,28	0,00	-1 093 764,35
Pour information		(3) 2 064 662,77				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 066 095,63	363 792,00	172 000,00	530 303,63
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	192 290,00	167 250,46	0,00	25 039,54
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 920 617,00	1 742 653,44	951 000,00	3 226 963,56
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 179 002,63	2 273 695,90	1 123 000,00	3 782 306,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 984 907,00	2 984 897,03	0,00	9,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 984 907,00	2 984 897,03	0,00	9,97
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 163 909,63	5 258 592,93	1 123 000,00	3 782 316,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	516 286,51	513 311,14		2 975,37
041	Opérations patrimoniales (1)	720,00	0,00		720,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	517 006,51	513 311,14		3 695,37
	TOTAL	10 680 916,14	5 771 904,07	1 123 000,00	3 786 012,07
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	325 694,25	0,00	-25 694,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	1 400 000,00	0,00	3 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 300 000,00	1 725 694,25	0,00	3 574 305,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	277 990,00		0,00	
	Total des recettes financières	277 990,00	0,00	0,00	277 990,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 577 990,00	1 725 694,25	0,00	3 852 295,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	85 256,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 278 407,11	3 555 418,74		-277 011,63
041	Opérations patrimoniales (1)	720,00	0,00		720,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 364 383,11	3 555 418,74		-191 035,63
	TOTAL	8 942 373,11	5 281 112,99	0,00	3 661 260,12

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 1 738 543,03			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	29 972 119,28		29 972 119,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 189 218,49		1 189 218,49
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	102 536,31		102 536,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 010 039,97	0,00	1 010 039,97
67	Charges exceptionnelles	21 000,00	277 011,63	298 011,63
68	Dot. aux amortissements et provisions	279,49	3 278 407,11	3 278 686,60
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		32 295 193,54	3 555 418,74	35 850 612,28
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	499 674,51	499 674,51
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 984 897,03	0,00	2 984 897,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		1 686,63	1 686,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	363 792,00	0,00	363 792,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	167 250,46	0,00	167 250,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 742 653,44	0,00	1 742 653,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		11 950,00	11 950,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 258 592,93	513 311,14	5 771 904,07
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	125,40		125,40
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 225,00		5 225,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	30 899 740,80		30 899 740,80
75	Autres produits de gestion courante	4 726 666,85	0,00	4 726 666,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	487 825,59	501 361,14	989 186,73
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	11 950,00	11 950,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		36 119 583,64	513 311,14	36 632 894,78
Pour information				2 064 662,77
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	325 694,25	0,00	325 694,25
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		52 570,00	52 570,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	224 441,63	224 441,63
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 278 407,11	3 278 407,11
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 725 694,25	3 555 418,74	5 281 112,99
Pour information				1 738 543,03
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	31 429 540,20	28 932 130,94	1 039 988,34	0,00	1 457 420,92
60611	Eau et assainissement	600,00	275,81	0,00	0,00	324,19
60612	Energie - Electricité	1 200,32	1 014,00	0,00	0,00	186,32
60622	Carburants	2 650,00	1 293,56	0,00	0,00	1 356,44
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 190,26	0,00	0,00	-190,26
60632	Fournitures de petit équipement	7 700,00	2 451,27	0,00	0,00	5 248,73
60636	Vêtements de travail	500,00	207,90	0,00	0,00	292,10
6064	Fournitures administratives	500,00	525,89	0,00	0,00	-25,89
6068	Autres matières et fournitures	7 650,00	8 071,19	0,00	0,00	-421,19
611	Contrats de prestations de services	30 078 254,88	28 149 312,45	1 029 617,34	0,00	899 325,09
6135	Locations mobilières	7 500,00	8 181,91	0,00	0,00	-681,91
61521	Entretien terrains	3 600,00	2 968,00	0,00	0,00	632,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 100,00	3 408,12	0,00	0,00	2 691,88
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	407,50	0,00	0,00	592,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	3 213,77	0,00	0,00	-2 713,77
6156	Maintenance	6 160,00	8 370,05	0,00	0,00	-2 210,05
6161	Multirisques	21 920,00	20 990,90	0,00	0,00	929,10
617	Etudes et recherches	120 000,00	16 685,50	0,00	0,00	103 314,50
6182	Documentation générale et technique	600,00	1 359,39	0,00	0,00	-759,39
6184	Versements à des organismes de formation	1 410,00	5 524,16	0,00	0,00	-4 114,16
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	210,00	0,00	0,00	790,00
6188	Autres frais divers	8 182,00	6 692,29	0,00	0,00	1 489,71
6226	Honoraires	1 000,00	11 040,00	0,00	0,00	-10 040,00
6228	Divers	0,00	2 139,70	4 200,00	0,00	-6 339,70
6231	Annonces et insertions	10 000,00	9 540,00	0,00	0,00	460,00
6232	Fêtes et cérémonies	250,00	273,98	0,00	0,00	-23,98
6236	Catalogues et imprimés	8 250,00	14 514,17	431,00	0,00	-6 695,17
6237	Publications	18 750,00	16 427,78	0,00	0,00	2 322,22
6241	Transports de biens	0,00	800,00	0,00	0,00	-800,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	6 689,94	0,00	0,00	-1 689,94
6251	Voyages et déplacements	4 100,00	1 658,95	0,00	0,00	2 441,05
6256	Missions	600,00	712,23	0,00	0,00	-112,23
6257	Réceptions	1 600,00	790,62	0,00	0,00	809,38
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	2 149,65	0,00	0,00	1 350,35
6262	Frais de télécommunications	11 400,00	10 176,45	0,00	0,00	1 223,55
627	Services bancaires et assimilés	10 500,00	5 770,00	0,00	0,00	4 730,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 090,00	11 532,49	0,00	0,00	4 557,51
6284	Redevances pour services rendus	205 253,00	32 000,00	0,00	0,00	173 253,00
6288	Autres services extérieurs	315 720,00	59 358,93	5 740,00	0,00	250 621,07
63512	Taxes foncières	538 500,00	502 936,00	0,00	0,00	35 564,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	266,13	0,00	0,00	-266,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 215 704,20	1 189 218,49	0,00	0,00	26 485,71
6331	Versement mobilité	12 050,00	11 208,09	0,00	0,00	841,91
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	725,00	600,62	0,00	0,00	124,38
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 140,00	13 960,49	0,00	0,00	179,51
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 040,00	1 867,87	0,00	0,00	172,13
64111	Rémunération principale titulaires	454 984,20	461 845,80	0,00	0,00	-6 861,60
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	18 000,00	16 192,73	0,00	0,00	1 807,27
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	0,00	1 802,14	0,00	0,00	-1 802,14
64118	Autres indemnités titulaires	200 000,00	186 835,55	0,00	0,00	13 164,45
64131	Rémunérations non tit.	123 555,00	119 305,13	0,00	0,00	4 249,87
64138	Autres indemnités non tit.	57 600,00	51 368,31	0,00	0,00	6 231,69
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	128 000,00	118 866,04	0,00	0,00	9 133,96
6453	Cotisations aux caisses de retraites	158 300,00	153 115,21	0,00	0,00	5 184,79
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 430,00	6 832,38	0,00	0,00	597,62
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 000,00	10 460,19	0,00	0,00	-460,19
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	3 368,04	0,00	0,00	-3 368,04
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 800,00	5 936,00	0,00	0,00	-136,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 971,00	0,00	0,00	29,00
6478	Autres charges sociales diverses	19 080,00	21 682,90	0,00	0,00	-2 602,90
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	107 203,00	102 536,31	0,00	0,00	4 666,69
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 850,00	2 486,99	0,00	0,00	-636,99
6518	Autres	18 750,00	15 602,89	0,00	0,00	3 147,11
6531	Indemnités	57 000,00	56 168,09	0,00	0,00	831,91
6532	Frais de mission	1 500,00	486,56	0,00	0,00	1 013,44
6533	Cotisations de retraite	3 600,00	3 210,45	0,00	0,00	389,55

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6541	Créances admises en non-valeur	600,00	480,01	0,00	0,00	119,99
6542	Créances éteintes	400,00	600,00	0,00	0,00	-200,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	23 500,00	23 500,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	3,00	1,32	0,00	0,00	1,68
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		32 752 447,40	30 223 885,74	1 039 988,34	0,00	1 488 573,32
66	Charges financières (b)	1 302 982,69	931 643,01	78 396,96	0,00	292 942,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 117 282,48	998 535,90	0,00	0,00	118 746,58
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	29 700,21	-72 555,27	78 396,96	0,00	23 858,52
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	156 000,00	5 662,38	0,00	0,00	150 337,62
67	Charges exceptionnelles (c)	184 000,00	12 000,00	9 000,00	0,00	163 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	180 000,00	9 000,00	9 000,00	0,00	162 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	700,00	279,49	0,00	0,00	420,51
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	700,00	279,49	0,00	0,00	420,51
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		34 240 130,09	31 167 808,24	1 127 385,30	0,00	1 944 936,55
023	Virement à la section d'investissement	85 256,00	0,00			85 256,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	3 278 407,11	3 555 418,74			-277 011,63
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	224 441,63			-224 441,63
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	52 570,00			-52 570,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 278 407,11	3 278 407,11			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 363 663,11	3 555 418,74			-191 755,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 363 663,11	3 555 418,74			-191 755,63
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		37 603 793,20	34 723 226,98	1 127 385,30	0,00	1 753 180,92
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 841,69

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	125,40	0,00	0,00	-125,40
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	125,40	0,00	0,00	-125,40
70	Produits services, domaine et ventes div	4 000,00	5 225,00	0,00	0,00	-1 225,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 000,00	5 225,00	0,00	0,00	-1 225,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	30 661 829,68	29 669 740,80	1 230 000,00	0,00	-237 911,12
74758	Participat° Autres groupements	25 862 249,68	25 862 249,79	0,00	0,00	-0,11
7478	Participat° Autres organismes	4 799 580,00	3 807 491,01	1 230 000,00	0,00	-237 911,01
75	Autres produits de gestion courante	4 357 014,24	3 648 109,57	1 078 557,28	0,00	-369 652,61
7561	Régies dotées seule autonomie financière	684 867,24	0,00	867 723,19	0,00	-182 855,95
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 672 147,00	3 648 109,57	210 834,09	0,00	-186 796,66
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		35 022 843,92	33 323 200,77	2 308 557,28	0,00	-608 914,13
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	487 825,59	0,00	0,00	-487 825,59
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	210 000,00	0,00	0,00	-210 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	500,59	0,00	0,00	-500,59
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	275 325,00	0,00	0,00	-275 325,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		35 022 843,92	33 811 026,36	2 308 557,28	0,00	-1 096 739,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	516 286,51	513 311,14			2 975,37
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	1 686,63			-1 686,63
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	504 336,51	499 674,51			4 662,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	11 950,00	11 950,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		516 286,51	513 311,14			2 975,37
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		35 539 130,43	34 324 337,50	2 308 557,28	0,00	-1 093 764,35
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 064 662,77				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 066 095,63	363 792,00	172 000,00	530 303,63
2031	Frais d'études	1 066 095,63	363 432,00	172 000,00	530 663,63
2033	Frais d'insertion	0,00	360,00	0,00	-360,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	192 290,00	167 250,46	0,00	25 039,54
21318	Autres bâtiments publics	41 855,00	4 907,73	0,00	36 947,27
2135	Installations générales, agencements	0,00	4 735,20	0,00	-4 735,20
2138	Autres constructions	26 765,00	33 045,00	0,00	-6 280,00
2182	Matériel de transport	16 900,00	16 875,67	0,00	24,33
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	105 270,00	107 686,86	0,00	-2 416,86
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	5 920 617,00	1 742 653,44	951 000,00	3 226 963,56
2313	Constructions	3 036 620,00	0,00	764 000,00	2 272 620,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	142 997,00	142 637,00	187 000,00	-186 640,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 741 000,00	1 600 016,44	0,00	1 140 983,56
Total des dépenses d'équipement		7 179 002,63	2 273 695,90	1 123 000,00	3 782 306,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 984 907,00	2 984 897,03	0,00	9,97
1641	Emprunts en euros	2 984 907,00	2 659 897,03	0,00	325 009,97
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	325 000,00	0,00	-325 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 984 907,00	2 984 897,03	0,00	9,97
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 163 909,63	5 258 592,93	1 123 000,00	3 782 316,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	516 286,51	513 311,14		2 975,37
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	516 286,51	511 624,51		4 662,00
13911	Etat et établissements nationaux	242 186,85	242 186,85		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	149 843,95	149 843,95		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	31 169,25	31 169,25		0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	76 474,46	76 474,46		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 662,00	0,00		4 662,00
28188	Autres immo. corporelles	11 950,00	11 950,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	1 686,63		-1 686,63
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 686,63		-1 686,63
041	Opérations patrimoniales (7)	720,00	0,00		720,00
2313	Constructions	720,00	0,00		720,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		517 006,51	513 311,14		3 695,37
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 680 916,14	5 771 904,07	1 123 000,00	3 786 012,07
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	325 694,25	0,00	-25 694,25
1318	Autres subventions d'équipement transf.	300 000,00	325 694,25	0,00	-25 694,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 000 000,00	1 400 000,00	0,00	3 600 000,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	1 400 000,00	0,00	-1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 300 000,00	1 725 694,25	0,00	3 574 305,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	277 990,00		0,00	
Total des recettes financières		277 990,00	0,00	0,00	277 990,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 577 990,00	1 725 694,25	0,00	3 852 295,75
021	Virement de la sect° de fonctionnement	85 256,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	3 278 407,11	3 555 418,74		-277 011,63
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	52 570,00		-52 570,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	199 430,00		-199 430,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	25 011,63		-25 011,63
28031	Frais d'études	6 660,00	6 660,00		0,00
28033	Frais d'insertion	144,00	144,00		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	10 179,84	10 179,84		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	27 650,00	27 650,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	1 642 702,12	1 642 702,12		0,00
28138	Autres constructions	2 185,00	2 185,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 479 936,25	1 479 936,25		0,00
28182	Matériel de transport	3 100,00	3 100,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 816,28	20 816,28		0,00
28184	Mobilier	4 988,22	4 988,22		0,00
28188	Autres immo. corporelles	80 045,40	80 045,40		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 363 663,11	3 555 418,74		-191 755,63
041	Opérations patrimoniales (5)	720,00	0,00		720,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00		720,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 364 383,11	3 555 418,74		-191 035,63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 942 373,11	5 281 112,99	0,00	3 661 260,12
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 738 543,03			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2023900210H 00001	22/03/2023	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					60 176 871,15									
1641 Emprunts en euros (total)					52 276 871,15									
10000500058	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2005		25/12/2006	1 376 871,15	F		4,030	3,593		A	X Echéance constante		A-1
18107/001	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	12/07/2017		10/10/2017	3 250 000,00	F		1,680	1,692		T	C		A-1
20140247	SOCIETE GENERALE	22/12/2009		22/03/2010	1 500 000,00	F		4,061	4,127		T	C		A-1
5031071	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2014		31/03/2015	7 500 000,00	F		2,370	2,370		T	C		A-1
515803	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/02/2014		01/09/2015	23 000 000,00	V		2,250	1,964		T	C		A-1
515804	SA LA BANQUE POSTALE	13/06/2017		01/10/2017	700 000,00	F		1,280	1,303		T	C		A-1
523777	SA LA BANQUE POSTALE	13/06/2017		01/10/2017	2 250 000,00	F		1,780	1,807		T	C		A-1
523778	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/08/2018		01/12/2018	2 100 000,00	F		0,990	1,026		T	C		A-1
523779	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/08/2018		01/09/2019	200 000,00	F		1,370	1,371		A	C		A-1
6771438	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/08/2018		01/12/2018	1 700 000,00	F		1,780	1,807		T	C		A-1
8300013	SOCIETE GENERALE	23/10/2014		31/10/2015	5 000 000,00	F		2,298	2,298		A	C		A-1
99142247255	CAISSE D'EPARGNE	18/01/2013		25/04/2013	3 000 000,00	F		4,370	4,370		M	P		A-1
	CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	05/12/2006		01/12/2007	700 000,00	F		3,990	4,360		A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					7 900 000,00									
18107/001/004	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS-FNC	08/08/2023		20/10/2024	1 400 000,00	F		3,400	3,456		A	X Echéance constante		A-1
	SOCIETE GENERALE	30/07/2010		30/10/2010	6 500 000,00	F		3,260	3,312		T	C		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					60 176 871,15									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		33 319 550,87					2 984 897,03	998 535,90	0,00	81 475,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		29 725 800,87					2 659 897,03	921 111,45	0,00	79 174,06
10000500058		0,00	A-1	101 982,83	2,00	F		3,593	98 401,30	8 075,48	0,00	68,50
18107/001		0,00	A-1	2 437 500,00	18,58	F		1,692	130 000,00	42 315,00	0,00	9 213,75
20140247		0,00	A-1	4 125 000,00	11,00	F		2,370	375 000,00	103 317,18	0,00	0,00
5031071		0,00	A-1	14 113 636,24	13,50	V		1,964	1 045 454,56	545 090,18	0,00	46 355,80
515803		0,00	A-1	408 333,25	8,58	F		1,303	46 666,68	5 600,00	0,00	1 306,67
515804		0,00	A-1	1 687 500,00	18,58	F		1,807	90 000,00	31 038,76	0,00	7 509,38
523777		0,00	A-1	997 500,00	4,75	F		1,026	210 000,00	11 174,63	0,00	822,94
523778		0,00	A-1	133 333,35	9,75	F		1,371	13 333,33	2 009,33	0,00	608,89
523779		0,00	A-1	1 343 000,00	19,75	F		1,807	68 000,00	24 661,90	0,00	1 992,12
6771438		0,00	A-1	2 750 000,00	10,83	F		2,298	250 000,00	69 897,50	0,00	10 886,51
8300013		0,00	A-1	1 057 173,38	4,25	F		4,370	221 534,44	51 477,32	0,00	0,00
99142247255		0,00	A-1	120 841,82	3,00	F		4,360	36 506,72	6 278,21	0,00	409,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		3 593 750,00					325 000,00	77 424,45	0,00	2 301,47
18107/001/004		0,00	A-1	1 400 000,00	47,83	F		3,456	0,00	0,00	0,00	2 301,47
		0,00	A-1	2 193 750,00	6,58	F		3,312	325 000,00	77 424,45	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		33 319 550,87					2 984 897,03	998 535,90	0,00	81 475,53

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV
A2.3**

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	33 319 550,87	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENTS INFRASTRUCTURES ET RESEAUX	20	22/07/2007
L	EQUIPEMENTS ET MATERIELS INDUSTRIELS	10	22/07/2007
L	ETUDES	5	22/07/2007
L	FRAIS D'INSERTION	5	22/07/2007
L	LOGICIEL INFORMATIQUE	2	22/07/2007
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	22/07/2007
L	MOBILIERS	10	22/07/2007
L	PETITS EQUIPEMENTS ET MATERIELS	5	22/07/2007
L	PROCESS CENTRE DE TRI	8	11/02/2013
L	PONTS BASCULES CENTRE DE TRI	20	17/06/2013
L	SUBVENTION VERSEE	15	07/10/2013
L	BATIMENT TVME	25	03/04/2017
L	BATIMENT TVME-REVISION PLAN 2021	30	15/03/2021
L	PROCESS TVME-REVISION PLAN 2021	20	15/03/2021
L	2182 Matériel de transport	5	19/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	279,49		419,42	698,91	18,00	680,91
Créances douteuses	279,49	13/12/2021	419,42	698,91	18,00	680,91
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	279,49		419,42	698,91	18,00	680,91

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 489 243,51	I 3 484 571,54
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 984 907,00	2 984 897,03
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 984 907,00	2 659 897,03
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	325 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		504 336,51	499 674,51
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	504 336,51	499 674,51
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 484 571,54	1 123 000,00	0,00	4 607 571,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 641 653,11	III 3 278 407,11
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 641 653,11	3 278 407,11
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 660,00	6 660,00
28033	Frais d'insertion	144,00	144,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	10 179,84	10 179,84
28088	Autres immobilisations incorporelles	27 650,00	27 650,00
281318	Autres bâtiments publics	1 642 702,12	1 642 702,12
28138	Autres constructions	2 185,00	2 185,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 479 936,25	1 479 936,25
28182	Matériel de transport	3 100,00	3 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 816,28	20 816,28
28184	Mobilier	4 988,22	4 988,22
28188	Autres immo. corporelles	80 045,40	80 045,40
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	277 990,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	85 256,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 278 407,11	0,00	1 738 543,03	0,00	5 016 950,14

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 607 571,54
Ressources propres disponibles	IV 5 016 950,14
Solde	V = IV – II (3) 409 378,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2023

- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-CCPC				Date de la délibération : 19/07/2021	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	2 350,52	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,52	
458101 Dépenses nouvelles (2)	2 350,52	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,52	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	2 350,52	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,52	
RECETTES (b)	2 350,52	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,52	
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	2 350,52	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,52	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 350,52	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350,52	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-SMAV				Date de la délibération : 19/07/2021	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	4 107,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 107,22	
458102 Dépenses nouvelles (2)	4 107,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 107,22	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	4 107,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 107,22	
RECETTES (b)	4 107,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 107,22	
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	4 107,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 107,22	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Etude juridique pour la création d'un centre de tri commun-SMAV				Date de la délibération : 19/07/2021
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
Recettes nettes (b - d)	4 107,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 107,22

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/01/2023	TRAVAUX DECHETERIE SIN LE NOBLE 2023	14 186,00	0,00	20
11/01/2023	PROCESS ECT-CENTRE DE TRI 2023	121 031,90	0,00	15
23/01/2023	PROCESS ECT-CENTRE DE TRI 2023	1 200,00	0,00	15
17/02/2023	PROCESS ECT-CENTRE DE TRI 2023	4 000,00	0,00	15
21/02/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	8 075,00	0,00	0
22/02/2023	PROCESS ECT-CENTRE DE TRI 2023	760,00	0,00	15
23/02/2023	ACHAT VEHICULE UTILITAIRE KANGOO	16 875,67	0,00	5
06/03/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	1 128,00	0,00	0
24/03/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	20 090,00	0,00	0
28/03/2023	TRAVAUX DECHETERIE SIN LE NOBLE 2023	400,00	0,00	20
28/03/2023	TRAVAUX SUR DECHETERIE ARLEUX 2023	1 600,00	0,00	20
28/03/2023	TRAVAUX SUR DECHETERIE CUINCY 2023	2 700,00	0,00	20
05/04/2023	REPLACEMENT VARIATEUR RESS CAHC	618,87	0,00	5
13/04/2023	PROCESS ECT-CENTRE DE TRI 2023	17 745,10	0,00	15
17/04/2023	STATION ET SUPPRESSEUR D'EAU PULVIALE DECHETERIE ARLEUX	4 964,00	0,00	10
28/04/2023	REPLACEMENT DU BALLON D EAU CHAUDE RESSOURCERIE CAHC	3 004,77	0,00	5
04/05/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	11 479,16	0,00	5
04/05/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	994,84	0,00	5
04/05/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	994,84	0,00	5
04/05/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	11 479,16	0,00	5
12/05/2023	REPLACEMENT DE PIECES CHAUDIERE	675,52	0,00	5
16/05/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	90,00	0,00	0
19/05/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	11 479,16	0,00	5
19/05/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	994,84	0,00	5
22/05/2023	REPARATION TOITURE RESSOURCERIE	4 907,73	0,00	10
24/05/2023	REPLACEMENT DE PIECES CHAUDIERE	1 439,70	0,00	5
26/05/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	270,00	0,00	0
06/06/2023	TRAVAUX SUR DECHETERIE ARLEUX 2023	1 950,00	0,00	20
07/06/2023	TRAVAUX SUR DECHETERIE CUINCY 2023	2 000,00	0,00	20
12/06/2023	TRAVAUX DECHETERIE SIN LE NOBLE 2023	5 245,00	0,00	20
06/07/2023	TRAVAUX DECHETERIE SIN LE NOBLE 2023	-5 245,00	0,00	20
06/07/2023	TRAVAUX DECHETERIE SIN LE NOBLE 2023	5 245,00	0,00	20
24/07/2023	BORNE A HUILE DECHETERIE COURRIERES	4 619,00	0,00	5
01/08/2023	PROCESS ECT-CENTRE DE TRI 2023	1 900,00	0,00	15
04/08/2023	AVANCE MP ECT PROCESS	1 600 016,44	0,00	0
07/08/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	15 000,00	0,00	0
08/08/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	10 640,00	0,00	0
09/08/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	22 958,32	0,00	5
09/08/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	1 989,68	0,00	5
20/08/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	1 000,00	0,00	0
05/09/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	1 956,00	0,00	0
22/09/2023	STATION ET SUPPRESSEUR D'EAU PULVIALE DECHETERIE ARLEUX	697,00	0,00	10
25/09/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	8 380,00	0,00	5
05/10/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	8 380,00	0,00	5
12/10/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	701,00	0,00	5
13/10/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	9 200,00	0,00	0
13/10/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	2 691,50	0,00	0
13/10/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	2 000,00	0,00	0
13/10/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	78 936,00	0,00	0
13/10/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	5 775,00	0,00	0
13/10/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	185 660,50	0,00	0
20/10/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	8 200,00	0,00	0
25/10/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	8 380,00	0,00	5
30/10/2023	RENFORCEMENT CLOTURE ECO PATURAGE CT	4 380,00	0,00	5
31/10/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	646,00	0,00	5
02/11/2023	TRAVAUX DE REPERATION BARDAGE RESSOURCERIE	4 735,20	0,00	10
06/11/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	1 292,00	0,00	5
21/11/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	13 080,00	0,00	0
27/11/2023	MATERIELS DE COMPOSTAGE 2023	2 103,00	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/12/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	9 900,00	0,00	0
27/12/2023	ETUDE ECT-CT EVIN MALMAISON	3 180,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 290 775,90	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
31/12/2023	PROCESS CVO 2018 VITRY EN ARTOIS	2 102 201,25	10	1 051 100,00	199 430,00	250 000,00	50 570,00
31/12/2023	BATIMENTS MODULAIRES SERV ADMINSTRATIF DECHETERIE-LIEU EVIN	50 026,63	10	25 015,00	25 011,63	23 325,00	-1 686,63
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
31/12/2023	DECHETERIES ARLEUX MISE A DISPOSITION 2018	1 257 233,69	20	934 747,50	322 486,19	0,00	-322 486,19
31/12/2023	DECHETERIES CUINCY MISE A DISPOSITION 2018	821 028,77	20	679 255,57	141 773,20	0,00	-141 773,20
31/12/2023	DECHETERIES ROOST-WARENDIN MISE A DISPOSITION 2018	800 150,02	21	697 637,75	102 512,27	0,00	-102 512,27
31/12/2023	DECHETERIES SIN LE NOBLE MISE A DISPOSITION 2018	687 023,48	21	574 334,12	112 689,36	0,00	-112 689,36
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
03/10/2023	REFONTE SITE INTERNET	1 510,00	2	1 510,00	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	ALARME ANTI-INTRUSION SYMEVAD	7 225,00	10	7 225,00	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	CLOISON MOUDLAIRE CENTRE DE TRI	668,00	10	668,00	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	MEUBLES DE TRI POUR DECHETS ORGANIQUES	5 406,20	5	5 406,20	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	MEUBLES DE TRI POUR ECOLES ET COLLEGES ACTION TZGZD	3 482,80	5	3 482,80	0,00	0,00	0,00
Divers							
10/08/2023	ETUDE RESSOUCCERIE CAD	39 246,98	2	39 246,98	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	ANNONCE LEGALE MARCHE TRAVAUX DE REPRISE DES EAUX	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	DECHETERIE ARLEUX CLOTURE POUR DECHETERIE SIN LE NOBLE CAD	2 900,42	5	2 900,42	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	BLOC BETON POUR AMENAGEMENT DECHETERIE CAD-SIN LE NOBLE	3 710,63	10	1 855,00	1 855,63	0,00	-1 855,63
31/12/2023	CONTAINER MARITIME POUR MATERIELS HAUT DE QUAI DECHETERIE CAD	3 105,00	10	1 555,00	1 550,00	0,00	-1 550,00
31/12/2023	ECLAIRAGE EXT DECHETERIE CUINCY	780,21	10	312,00	468,21	0,00	-468,21
31/12/2023	ECLAIRAGE EXT DECHETERIE ROOST-WARENDIN	843,16	10	336,00	507,16	0,00	-507,16
31/12/2023	ECLAIRAGE EXT DECHETERIE SIN LE NOBLE	1 279,78	10	512,00	767,78	0,00	-767,78

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
31/12/2023	TRAVAUX SUR DECHETERIE ARLEUX 2019	3 780,00	20	756,00	3 024,00	0,00	-3 024,00
31/12/2023	TRAVAUX DECHETERIE SIN LE NOBLE 2019	3 000,00	20	600,00	2 400,00	0,00	-2 400,00
31/12/2023	SIGNALITIQUES DECHETRIES HDQ CAD-ROOST	1 718,70	5	1 031,22	687,48	0,00	-687,48
31/12/2023	SIGNALITIQUES DECHETRIES HDQ CAD-CUINCY	1 124,00	5	674,40	449,60	0,00	-449,60
31/12/2023	SIGNALITIQUES DECHETRIES HDQ CAD-SIN LE NOBLE	3 778,50	5	2 267,10	1 511,40	0,00	-1 511,40
31/12/2023	SIGNALITIQUES ROUTIERES ET REFECTION PEINTURES DECHETERIES CAD	6 033,96	5	3 620,37	2 413,59	0,00	-2 413,59
31/12/2023	MATERIELS INFORMATIQUES- 6 TABLETTES ANDROID-4 IMPRIMANTES HDQ CAD	3 816,23	5	2 289,75	1 526,48	0,00	-1 526,48
31/12/2023	TRAVAUX DECHETERIE SIN 2021	55 912,00	20	5 591,20	50 320,80	0,00	-50 320,80
31/12/2023	TRAVAUX DECHETERIE ARLEUX 2021	1 821,40	20	182,14	1 639,26	0,00	-1 639,26
31/12/2023	ALARME INCENDIE CUINCY	373,72	10	37,37	336,35	0,00	-336,35
31/12/2023	ALARME INCENDIE ARLEUX	842,91	5	168,58	674,33	0,00	-674,33
31/12/2023	TRAVAUX DECHETERIE CUINCY 2021	603,70	20	60,38	543,32	0,00	-543,32
31/12/2023	REPLACEMENT PORTIQUES DECHETERIES ARLEUX	2 078,00	5	415,60	1 662,40	0,00	-1 662,40
31/12/2023	TRAVAUX DECHETERIE ARLEUX 2022	97 285,45	20	4 864,27	92 421,18	0,00	-92 421,18
31/12/2023	PANNEAUX DE COMMUNICATION HDQ DA 2022	2 753,00	5	550,60	2 202,40	0,00	-2 202,40
31/12/2023	POSE GRILLAGE DECHETERIE ROOST 2022	1 310,00	5	262,00	1 048,00	0,00	-1 048,00
31/12/2023	TRAVAUX DECHETERIE ROOST 2022	2 280,00	20	114,00	2 166,00	0,00	-2 166,00
31/12/2023	TRAVAUX DECHETERIE SIN LE NOBLE 2023	19 831,00	20	0,00	19 831,00	0,00	-19 831,00
31/12/2023	TRAVAUX SUR DECHETERIE ARLEUX 2023	3 550,00	20	0,00	3 550,00	0,00	-3 550,00
31/12/2023	TRAVAUX SUR DECHETERIE CUINCY 2023	4 700,00	20	0,00	4 700,00	0,00	-4 700,00
31/12/2023	STATION ET SUPPRESSEUR D'EAU PULVIALE DECHETERIE ARLEUX	5 661,00	10	0,00	5 661,00	0,00	-5 661,00
TOTAL GENERAL		6 010 075,59					-834 495,02

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	277 990,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	275 325,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	224 441,63

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
17/05/2023	CHARIOT ELEVATEUR A GAZ AVEC PINCE A BALLE PR CENTRE DE TRI	35 537,97	10	35 537,97	0,00	2 000,00	2 000,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
Affectation							
03/10/2023	MATERIELS INFORMATIQUE	11 836,93	5	11 836,93	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
03/10/2023	MATERIELS INFORMATIQUE SYMEVAD	14 908,00	5	14 908,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	RETROPROJECTEUR SYMEVAD	636,65	5	636,65	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	REGULARISATIONS TVA ANNEE 2007	3 179,04	5	3 179,04	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	SITE INTERNET SYMEVAD	10 048,90	2	10 048,90	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	ORDI PORTABLE + ECRAN PC	2 113,61	5	2 113,61	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MATERIELS INFORMATIQUE SYMEVAD (ECRAN - STATION GRAPHIQUE)	1 999,00	5	1 999,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	LICENCE MICROSOFT OFFICE	3 699,00	2	3 699,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	EXTENSION MEMOIRE SITE INTERNET	59,88	2	59,88	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MATERIEL INFORMATIQUE PC PORTABLE	1 403,35	5	1 403,35	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	ORIDNATEUR PORTABLE CYRIL HENNEAU	1 266,22	5	1 266,22	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MATERIELS INFORMATIQUES (BAIE DE BRASSAGE +SAUVEGARDE + SERVEUR)	4 918,45	5	4 918,45	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	HEBERGEMENT SITE INTERNET ET ADRESSE MAIL SYMEVAD	179,64	2	179,64	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	LOGICIEL CREATION COMMUNICATION	1 996,64	2	1 996,64	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	BAIE DE BRASSAGE INFORMATIQUE	1 139,08	5	1 139,08	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
03/10/2023	MATERIELS INFORMATIQUES (ORDINATEURS / ECRANS)	6 120,16	5	6 120,16	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	FILM CENTRE DE TRI POUR INUAGURATION	5 000,00	2	5 000,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	LOGICIEL PORFESSIONNEL (ACCESS + AUTRES)	4 100,96	2	4 100,96	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MATERIELS INFORMATIQUE POUR SYMEVAD	7 035,52	5	7 035,52	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	ECRAN TELEVISION POUR SALLE DE REUNION SYMEVAD	1 195,64	5	1 195,64	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	REFONTE DU SITE INTERNET	6 103,50	2	6 103,50	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	REFONTE DU SITE INTERNET	8 109,00	2	8 109,00	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	REFONTE DU SITE INTERNET	4 959,50	2	4 959,50	0,00	0,00	0,00
03/10/2023	MATERIELS INFORMATIQUE	760,75	5	760,75	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	PONT A BASCULE SIN LE NOBLE	37 115,00	10	37 115,00	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	PASSERELLE PR PONT A BASCULE SIN LE NOBLE	2 725,00	5	2 725,00	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	CUVE DE STOCKAGE USINE CARVIN	1 660,00	5	1 660,00	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	FILMS ANIMATIONS POUR PAVILLION DE LA COMMUNICATION	5 400,00	2	5 400,00	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	CREATION D'UN FILM ANIMATION POUR PAVILLION DE LA COMMUNICATION	1 750,00	2	1 750,00	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	INSTALLATION BLOC CLIMATISEUR / ACOMPTE 30 % LA COMMANDE	2 880,00	5	2 880,00	0,00	0,00	0,00
23/11/2023	PARC INFORMATIQUE RESSOURCERIE	15 340,84	5	15 340,84	0,00	0,00	0,00
Divers							
10/08/2023	ASSISTANCE A MAITRISE D OUVRAGE UNITE DE COMPOSTAGE DECHETS VEGETAUX PHASE 1	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	PLAN TOPOGRAPHIQUE CENTRE DE TRI	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	MAITRISE D OEUVRE TRAVAUX VOIRIE ET FERMETURE D'UN LOCAL UNIOM	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	ANNONCE BOAMP AMO CENTRE DE TRI	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	ETUDE TVME	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	RESSOURCERIE CAHC	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
10/08/2023	ETUDE POUR PAVILLION JARDIN ECOLOGIQUE	17 644,48	5	17 644,48	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	ETUDE EOLIENNE RESSOURCERIE	3 865,00	2	3 865,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		226 687,71					2 000,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	36 119 583,64
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ASSOCIATION DES GUIDES COMPOSTEURS CADOSARCAHC	7 000,00	
COMITE DES FETES DE CANTIN	1 500,00	
GRAINE D'EVOLUTION	1 500,00	
LES AMIS DE SYM	16 500,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	26 500,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ER CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emploi administratif de direction	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ER CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maitrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ER CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNIQUE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYMEVAD - PRINCIPAL - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique principal 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DGS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR GENERAL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM		0,00	A	A
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	A
TECHNIQUE	B	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	PRODUCTION ET REVENTE D'ENERGIE RENOUVELABLE	10/12/2012	2012.-41 DU 10/12/2012 -	20000720100045	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 680 916,14	5 771 904,07	1 123 000,00	3 786 012,07
RECETTES	10 680 916,14	7 019 656,02	0,00	3 661 260,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 603 793,20	35 850 612,28	0,00	1 753 180,92
RECETTES	37 603 793,20	38 697 557,55	0,00	-1 093 764,35

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : ENERGIE RENOUVELABLE / N°SIRET : 20000720100045				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	597 490,95	479 981,31	93 987,02	23 522,62
RECETTES	898 379,95	898 379,95	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 499 150,91	1 481 621,57	0,00	17 529,34
RECETTES	1 499 150,91	1 481 621,87	0,00	17 529,04

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 278 407,09	6 251 885,38	1 216 987,02	3 809 534,69
RECETTES	11 579 296,09	7 918 035,97	0,00	3 661 260,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	39 102 944,11	37 332 233,85	0,00	1 770 710,26
RECETTES	39 102 944,11	40 179 179,42	0,00	-1 076 235,31
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	50 381 351,20	43 584 119,23	1 216 987,02	5 580 244,95
TOTAL GENERAL DES RECETTES	50 682 240,20	48 097 215,39	0,00	2 585 024,81

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 278 407,09	6 251 885,38	1 216 987,02	3 809 534,69
RECETTES	11 579 296,09	7 918 035,97	0,00	3 661 260,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	39 102 944,11	37 332 233,85	0,00	1 770 710,26
RECETTES	39 102 944,11	40 179 179,42	0,00	-1 076 235,31
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	50 381 351,20	43 584 119,23	1 216 987,02	5 580 244,95
TOTAL GENERAL DES RECETTES	50 682 240,20	48 097 215,39	0,00	2 585 024,81

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 17/06/2024

Présenté par (1) Le PRESIDENT.
 A Évin-Malmaison, le 24/06/2024
 Le PRESIDENT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Évin-Malmaison, le 24/06/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M BAEY Olivier	
M BIZET Gérard	
M BOURY Thierry	
M DERROUCHE Rachid	
M DUMONT Christophe	
M GEORGE Pascal	
M GUENEZ Frédéric	
M MONCHY Jean-Marie	
M MUSIAL Christian	
M PEDERENCINO Michel	
M PREIN Thierry	
M VALLIN Jérôme	
M YUX Alain	
Mme CHARLES Célia	

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.